

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-563/SG/FIN instituant une caisse d'avance au Service de la Formation professionnelle (Centre hôtelier d'Arta).

n° 75-563/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
28 mars 1975

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1975

Date du numéro
25 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Il est institué un service de menues dépenses pour les besoins du service de la Formation professionnelle (Centre hôtelier d'Arta).

Art. 2

Le présent arrêté prendra effet pour compter du 1er janvier 1975.